

**Arrondissement : Le Blanc 36300**

**Animateur :**

**St Benoit du Sault**

**Type de réunion**

**Réunion d'école publique**

**Discussion sur le constat**

**Question numéro 12**

**Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

**Débat**

- Aide au travail du soir.

C'est une demande des élèves.

2 possibilités : 1 aide du soir par parents bénévoles ,1 aide du soir par enseignant

Impératif : une rupture de lieu. L'école pouvant être utilisée avec convention mais avec changement de classe.

Contenu : les devoirs ne doivent pas être une contrainte.

L'aide aux élèves doit être généralisée et diversifiée.

Activité courte : 30 à 45 mn.

Financement : Retour au bénévolat, mais un bénévolat formé.

Alléger le volet administratif pour l'entrée des bénévoles à l'école en dehors des cours.

Insister sur la gratuité de cette aide qui doit être accessible à tous pour assurer une égalité entre chaque enfant.

Problème de réaménagement des transports scolaires.

Conclusion : Revoir l'aménagement du temps scolaire dans sa globalité.

- Comment être un bon parent ?

La discipline : label parents

Enfants difficiles, sans repère, il est nécessaire de remettre des barrières.

Retour au civisme et à la politesse.

Remettre les leçons de morale en classe.

Débat de 30 mn par semaine entre les élèves avec arbitrage du maître dans le but d'apprendre à ECOUTER.

Questions sur une sévérité mesurée : tutoiement ou vouvoiement ?

Comment appeler son maître: maître ou prénom.

Le sujet se CONSTRUIT à l'école : tutoiement les 2 premières années puis vouvoiement.

Un même langage, une même façon d'être avec tout le monde.

- Politique des élus

Une école par village, c'est bien mais on ne peut plus travailler par cycle : isolement du maître, isolement des enfants.

Impossible de créer une réelle sécurité (le maître seul avec sa classe).

Regroupement cantonal : accord des enseignants.

Problème des transports, pas plus compliqué ni plus cher que dans un RPI.

Actuellement, pas d'égalité des chances au départ : une commune étant différente d'une autre.

Enveloppe de subvention égalitaire définie pour tous par les instances de l'éducation nationale.

Le secteur scolaire primaire doit être bâti sur celui du collège.

Problèmes de cantine scolaire: manque de surveillance pendant les repas ou pendant les coupures.

Le personnel de surveillance devrait être engagé par l'éducation nationale et non par les collectivités.

Enfin cohérence des investissements pour éviter des dépenses en doublon sur des communes voisines.

**Trois priorités pour l'École**

**1** Communiquer : parents, élèves, enseignants.

**2** Développer la confiance mutuelle.

**3** Assurer une bonne cohérence des investissements.